

JOURNAL OFFICIEL

de la
République Démocratique du Congo
Cabinet du Président de la République

- ❖ **DECRET N° 09/11 DU 24 AVRIL 2009 PORTANT MESURES TRANSITOIRES RELATIVES A LA TRANSFORMATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES**
- ❖ **DECRET N° 09/12 DU 24 AVRIL 2009 Etablissant LA LISTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES TRANSFORMEES EN SOCIETES COMMERCIALES, ETABLISSEMENTS PUBLICS ET SERVICES PUBLICS**
- ❖ **DECRET N° 09/13 DU 24 AVRIL 2009 PORTANT DISSOLUTION ET LIQUIDATION DE QUELQUES ENTREPRISES PUBLIQUES**
- ❖ **DECRET N° 09/14 DU 24 AVRIL 2009 PORTANT CREATION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT D'UN ETABLISSEMENT PUBLIC DENOMME « FONDS SPECIAL DU PORTEFEUILLE » EN SIGLE, « F.S.P. »**
- ❖ **DECRET N° 09/15 DU 24 AVRIL 2009 PORTANT CREATION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT D'UN ETABLISSEMENT PUBLIC DENOMME « COMITE DE PILOTAGE DE LA REFORME DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT » EN SIGLE, « COPIREP »**

SOMMAIRE

GOUVERNEMENT

CABINET DU PREMIER MINISTRE

<i>2009</i>	<i>Page</i>
24 avril - Décret n° 09/11 portant mesures transitoires relatives à la transformation des Entreprises publiques	5
- Décret n° 09/12 établissant la liste des Entreprises publiques transformées en Sociétés commerciales, Etablissements publics et Services publics.....	12
- Décret n° 09/13 portant dissolution et liquidation de quelques Entreprises publiques	17
- Décret n° 09/14 portant création, organisation et fonctionnement d'un Etablissement public dénommé « Fonds Spécial du Portefeuille » en sigle, « F.S.P. »	21
- Décret n° 09/15 portant création, organisation et fonctionnement d'un Etablissement public dénommé « Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises du Portefeuille de l'Etat » en sigle, « COPIREP »	29

EL

CONGO

insertions

l'achat de
Officiel.

u numéro
ment des

al officiel
épublique
Lukusa n°
ts dont la
essés s'il
gence.

janvier et
dant celle

ions peut
2.